Les copropriétés sur le territoire de Bordeaux Métropole

> Le	parc privé de logements collectifs en chiffres :
	143 000 logements sur la Métropole
	1/3 du parc total de logements
	Près de 8 500 copropriétés recensées dans l'Observatoire Métropolitain
	198 copropriétés ayant un potentiel de fragilité important
> U	ne forte production de logement issus de la défiscalisation depuis le début
	ne forte production de logement issus de la défiscalisation depuis le début années 2000
	années 2000 Bordeaux Métropole dans le top 3 au national des territoires en matière

2019 - 2021 : LA MISE EN PLACE D'UN POPAC

Enjeux du POPAC : « Prévenir plutôt que guérir »

Améliorer la connaissance du parc privé collectif et **Développer** une collaboration active entre acteurs

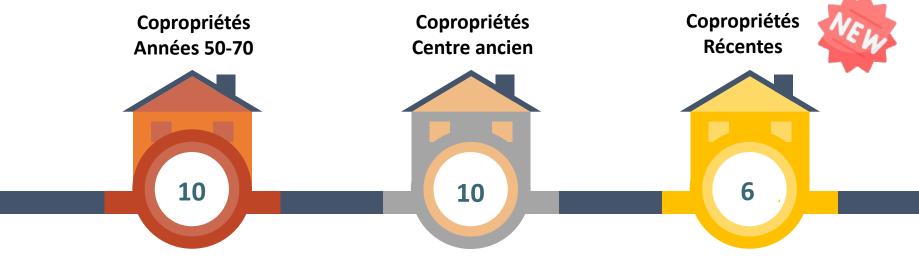
Détecter les difficultés et intervenir en amont **Eviter** le décrochage de certaines copropriétés

Proposer aux copropriétés de bénéficier d'un état des lieux et **Accompagner** sur la résorption des premières difficultées

Identifier les copropriétés en difficulté **Orienter** vers des dispositifs adaptés



LES CIBLES DU POPAC



Les critères :

- Moins de 15 ans
- Avec logements défisc.
- Sous décennale



La mission de l'opérateur Urbanis



Repérer

Identifier des copropriétés récentes ayant des problématiques de gestion et fonctionnement



Analyser

Réaliser un **diagnostic multicritères** sur les aspects technique, gestion, fonctionnement et social



Juin 2023

Accompagner

Proposer une assistance sur une ou deux problématiques identifiées en phase diagnostic



Les principales difficultés rencontrées par les copropriétés récentes

- > Des projets de construction complexes et issus de la défiscalisation propices aux difficultés futures
- > Des difficultés de fonctionnement et un manque d'investissement des copropriétaires



Juin 2023

- > Faible niveau d'information des acquéreurs sur le fonctionnement d'une copropriété
- > De multiples désordres/malfaçons et des difficultés pour mettre en responsabilité les promoteurs
- > Des problèmes d'insécurité et problème d'occupation au sein des immeubles
- > Des carences dans la gestion des syndics pour certaines copropriétés



Les accompagnements mis en place dans le cadre du POPAC



- Création et formation de conseil syndical
- Aide au changement de syndic
- Mise en place d'un syndicat coopératif
- Gestion des déchets

- Assistance à la refonte du règlement de copropriété et EDD
- Réalisation des rétrocessions non réalisées





- Financement d'expertises techniques pour assister la copropriété dans ses échanges avec le promoteur et l'assurance dommage ouvrage
- Aide à la sécurisation des accès

Juin 2023

Assurer équilibre PO/PB dans les opérations

Veiller à l'indépendance des différents acteurs

Veiller à avoir une part d'investisseurs locaux

Simplifier l'organisation juridique des ces ensembles immobiliers

> Impliquer la collectivité en amont des projets pour assurer une vigilance sur les qualités constructives

Les principaux enseignements

Eviter les opérations avec un trop grand nombre de logements

Généraliser l'information multicanale sur le fonctionnement des copropriétés

Un manque de connaissance des copropriétaires sur leurs droits et devoirs

Prévoir des projets cohérents avec l'implantation urbaine

Juin 2023